

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT PARIS REGION N° 875



Tomazi/Stockphoto.com

SOCIÉTÉ - HABITAT

Novembre 2020 • www.institutparisregion.fr

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE : UN PARCOURS ÉDUCATIF SOLIDAIRE

PERMETTRE À TOUS LES JEUNES FRANCILIENS DE POURSUIVRE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EST L'OBJECTIF DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE. CE PROGRAMME INTERMINISTÉRIEL NATIONAL PREND APPUI SUR LES ACADÉMIES POUR LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS LOCAUX ENTRE COLLÈGES, LYCÉES, ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ASSOCIATIONS ET ACTEURS DE L'ÉCONOMIE. LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, ASSOCIÉE À L'ÉTAT, SOUTIEN FINANCIÈREMENT CE DISPOSITIF, QUI A FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION. DES PRÉCONISATIONS CONCERNANT SON PILOTAGE SONT SUGGÉRÉES, EN MATIÈRE DE STRUCTURATION, DE FINANCEMENT, DE COMMUNICATION, QUI PERMETTRONT D'AMÉLIORER SON DÉPLOIEMENT TERRITORIAL ET SON INSCRIPTION DANS LES POLITIQUES ÉDUCATIVES.

La lutte contre les inégalités sociales et territoriales couvre plusieurs champs de l'action publique, dont celui de l'accès à l'éducation. Dans les quartiers défavorisés, mais également au sein des zones rurales, les déterminants sociaux et culturels pèsent et entravent les parcours scolaires. Le manque de confiance des élèves, leurs représentations négatives de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, sont autant de freins psychologiques et culturels qu'il convient de lever.

C'est dans le but de démocratiser l'accès aux études supérieures, voire aux filières les plus sélectives, que les Cordées de la réussite ont été lancées en 2008 sous la forme d'appels à projets. Elles constituent aujourd'hui un axe prioritaire de la politique régionale, qui coordonne son action avec celle de l'État.

La Région Île-de-France se trouve d'autant plus confortée dans cette recherche de l'égalité des chances pour les élèves franciliens que la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel lui confie le pilotage des objectifs de formation (encadré p.2). Cette nouvelle compétence régionale, alliée à une volonté de l'État de doubler le nombre d'établissements et d'élèves bénéficiaires au sein des Cordées, a conduit à un renforcement du dispositif et de son financement : la Région a aujourd'hui plus que doublé son budget, depuis 2017 notamment.

L'État et la Région ont souhaité évaluer l'efficacité des Cordées afin de mieux en assurer le déploiement, le ciblage géographique et l'ajustement pédagogique. Le pilotage de cette évaluation a réuni des représentants de la Région francilienne, de L'Institut Paris Region, qui

Région
île de France

L'INSTITUT
PARIS
REGION

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 confie aux régions « l'organisation des actions d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants, notamment dans les établissements scolaires et universitaires ».

DES MODÈLES DIVERSIFIÉS ET ADAPTÉS AUX TERRITOIRES

Une Cordée s'inscrit dans une configuration territoriale et répond aux attentes de ses publics. Elle peut ainsi couvrir un territoire étendu, ou être resserrée sur Paris et la petite couronne, inviter les élèves au sein des grandes écoles, ou promouvoir l'enseignement professionnel supérieur.

Pour exemples :

- La tête de Cordée HEC a initié le programme d'Action et de coopération pour l'éducation (Pace), avec tutorat tout au long de l'année, sorties culturelles et concours d'éloquence ; Prép'HEC (Prép), tutorat pour étudiants en classes préparatoires économiques et commerciales ; et Sensibilisation aux études supérieures. Ces trois programmes encadrent 17 établissements très diversifiés répartis sur 11 communes, des Mureaux aux Ulis, en passant par Saint-Germain-en-Laye : lycées professionnels (LP), lycée général technologique (LGT), lycées polyvalents (LPO), lycée privé catholique, lycée militaire de Saint-Cyr, collèges.
- À Paris, la Cordée du lycée professionnel Erik-Satie (14^e) s'est associée aux cinq autres LP du quartier Montparnasse-porte de Vanves pour l'accompagnement de 2 820 élèves du bac pro vers le BTS.

coédite le rapport, de la préfecture de région, de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), et des trois rectorats (Paris, Créteil, Versailles).

OBJECTIFS ET VALEURS DES CORDÉES

Le dispositif des Cordées consiste à soutenir financièrement des projets portés par des établissements de l'enseignement supérieur pour établir des partenariats avec des collèges et lycées d'enseignement général, professionnel ou agricole. Les premiers sont appelés « têtes de Cordées », les seconds établissements « sources ». Les écoles et universités les plus prestigieuses ont répondu à cet appel : Sorbonne, Paris-Descartes, École centrale, École polytechnique, Essec, École Estienne, École normale supérieure, etc.

Chaque projet, initié principalement par la tête de Cordée, démarre par la signature d'une convention entre les deux parties, précisant la visée pédagogique, les actions et relations partenariales qui vont en découler. Elle conditionne pour le porteur la labellisation Cordée par l'Éducation nationale et la perception des subventions. En 2018-2019, 380 cordées se sont déployées sur le plan national, dont 98 en Île-de-France.

L'engagement premier est ainsi la création de passerelles entre établissements du secondaire et enseignement supérieur, et la consolidation d'un écosystème d'acteurs régionaux qui va venir étayer ce vaste programme pédagogique : collectivités, entreprises, fondations, associations. Outil favorisant l'initiative partenariale au service de l'innovation sociale, les Cordées permettent de décloisonner le système scolaire en ouvrant des perspectives, éducatives, culturelles, professionnelles, spatiales et sociales.

Les territoires et les publics prioritaires

Les Cordées se sont d'abord inscrites dans le cadre d'une mobilisation nationale pour l'éducation prioritaire, un des volets de la politique de la ville. Elles croisent en particulier les territoires des cités éducatives, initiées en 2019 par les ministres de la Cohésion des territoires et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, qui fédèrent tout un réseau d'acteurs pour améliorer les conditions d'éducation dans les quartiers défavorisés, et ce dès la petite enfance. Cependant, les circulaires de mise en œuvre ont progressivement élargi la cible des Cordées aux élèves boursiers, à ceux résidant dans les zones rurales et, plus récemment, aux lycéens des filières professionnelles. Pour sa part, la Région consacre la moitié de ses financements Cordées aux quartiers politiques de la ville (QPV). La priorité est également accordée aux Cordées rurales.

Le tutorat

au cœur d'une organisation très structurée

L'établissement de l'enseignement supérieur est chargé de l'élaboration du projet et de son

animation. À ce niveau, les référents forment un groupe structuré qui doit garantir la bonne communication au sein du réseau « sources », « têtes » et partenaires :

- les proviseurs et directeurs d'établissements « sources » et « têtes » ;
- pour la tête de Cordée : le référent coordonne les relations avec les établissements sources, établit et organise le programme d'actions, effectue leurs évaluations, recrute, forme et encadre les étudiants tuteurs ; l'étudiant tuteur ;
- pour l'établissement source : le référent (enseignant, conseiller principal d'éducation, etc.) assure l'identification des élèves et leur suivi, participe à l'organisation des actions et effectue leur évaluation avec la tête de Cordée.

Cependant, c'est le tutorat, individuel et/ou collectif, exercé par les étudiants des têtes de Cordées qui constitue une des principales forces de ce dispositif.

L'accompagnement de l'élève peut durer de quelques mois à plusieurs années et se décline en des formes variées : aide aux devoirs, à l'expression orale, à l'acquisition d'une méthodologie de travail ou de codes sociaux, à la préparation aux concours des grandes écoles, mais aussi conseils d'orientation professionnelle (visites d'entreprises, rencontres métiers), participation à des projets d'étude, à des sorties culturelles (musées, conférences), aide à l'hébergement, etc.

Cet appui très concret fondé sur l'écoute et le dialogue permet aux élèves de prendre conscience de leur potentiel, « d'oser » la poursuite d'études, voire de concevoir progressivement un projet professionnel.

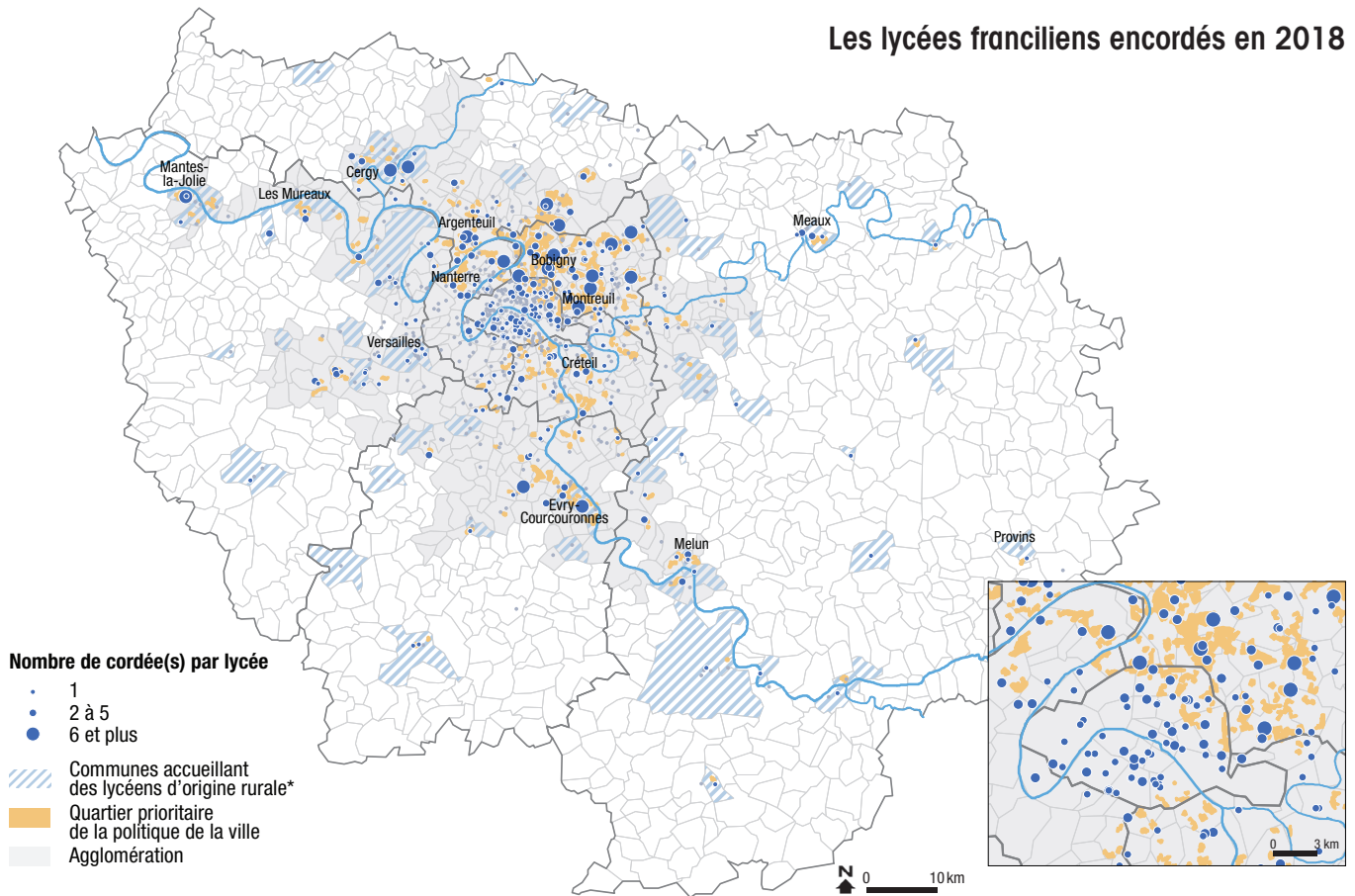
UN DISPOSITIF PROTÉIFORME, TERRITORIALISÉ ET MULTIPARTENARIAL

Si les projets locaux obéissent aux principes de la charte nationale des Cordées [Charte, 2010], ils présentent des facettes multiples, dans leur structure, thématique, géographie et axe pédagogique, en s'adaptant aux contextes et besoins des territoires. Outil de soutien scolaire, d'orientation active, de découverte culturelle, d'ouverture sociale, chaque Cordée est une combinaison d'actions spécifiques. Elle peut ainsi encadrer des établissements très diversifiés au sein de territoires hétérogènes, comme ceux de l'académie de Versailles, par exemple (encadré « Des modèles diversifiés » ci-contre).

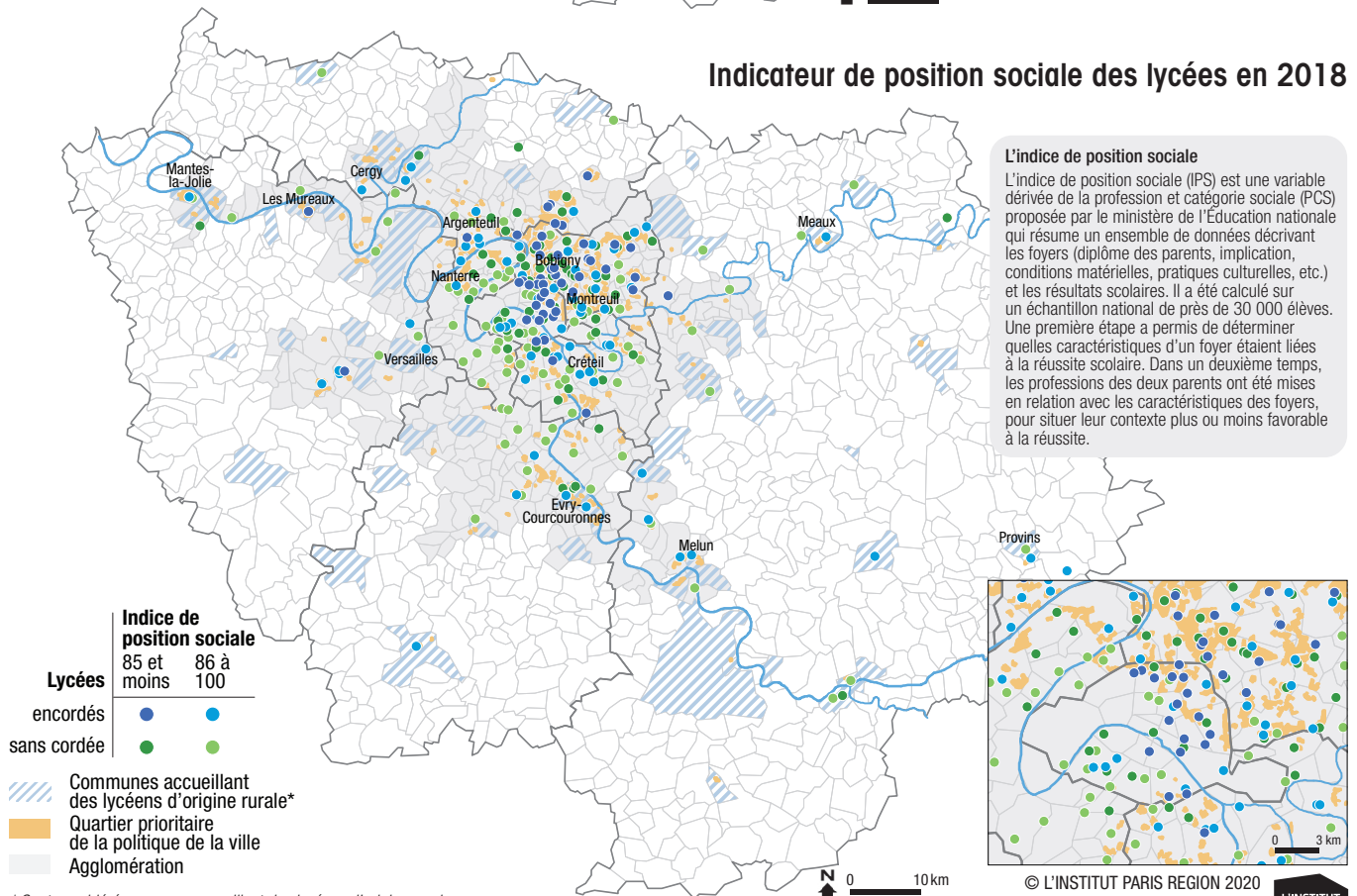
La forte implication État-Région, l'investissement d'un réseau de partenaires

Les Cordées engagent de nombreux services de l'État coordonnés avec ceux de la Région Île-de-France : préfecture de région, services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et de la direction régionale jeunesse, sports et cohésion sociale (DRJSCS), rectorats, qui participent à l'instruction des projets et décident, en concertation, des financements alloués.

Les lycées franciliens encordés en 2018



Indicateur de position sociale des lycées en 2018



L'indice de position sociale

L'indice de position sociale (IPS) est une variable dérivée de la profession et catégorie sociale (PCS) proposée par le ministère de l'Éducation nationale qui résume un ensemble de données décrivant les foyers (diplôme des parents, implication, conditions matérielles, pratiques culturelles, etc.) et les résultats scolaires. Il a été calculé sur un échantillon national de près de 30 000 élèves. Une première étape a permis de déterminer quelles caractéristiques d'un foyer étaient liées à la réussite scolaire. Dans un deuxième temps, les professions des deux parents ont été mises en relation avec les caractéristiques des foyers, pour situer leur contexte plus ou moins favorable à la réussite.

* Sont considérées comme accueillant des lycéens d'origine rurale les communes scolarisant au moins 50 jeunes de 15-17 ans habitant une commune rurale selon la définition Insee



Banlieue Est : cap vers les sciences (université Paris Est Créteil/Upec)

Cap vers les sciences a été initiée par la faculté des sciences et technologie de Créteil pour promouvoir les études scientifiques universitaires. Elle encadre 1 903 collégiens et lycéens issus de quartiers politique de la ville (QPV) ou vivant à proximité. Au cours de la Journée nationale des Cordées, les élèves rencontrent les étudiants en sciences et visitent les laboratoires. L'accompagnement prend la forme du tutorat par des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, d'aide à l'orientation, au travail scolaire, avec mise à disposition de robots de téléprésence pour des actions à distance, etc. L'université est partenaire de l'association JobIrl qui forme les étudiants au tutorat et aux outils d'orientation. Cette configuration triangulaire université-lycée-collège suscite des vocations depuis 2011 en permettant à des élèves de devenir étudiants tuteurs à leur tour, voire même professeur référent au sein d'une Cordée.



Séminaire Lycées (université Paris-Saclay)

Paris-Saclay est une Cordée mutualisée qui opère à l'échelle d'un territoire et se décline en plusieurs Cordées membres. La dernière créée, Séminaire Lycées, est encadrée par l'université Paris-Saclay. Elle cible un territoire éloigné des zones denses, le bassin étampois, peu pourvu en établissements d'enseignement supérieur, avec un niveau de diplôme faible. La contrainte de la distance a été contournée avec la formation de quatre enseignants au sein du lycée partenaire, remplaçant le tutorat étudiant. Ils feront bénéficier une cinquantaine d'élèves de modules pédagogiques tels que : découvrir l'enseignement supérieur et ses parcours ; trouver sa voie ; communiquer à l'oral ; construire, développer et mobiliser sa culture générale, etc. Paris-Saclay de son côté prend en charge la formation des formateurs par le responsable du pôle Réussite de Lyon 3, à l'initiative de ce type de structuration Cordée en région Auvergne-Rhône-Alpes.



Orientation active (université Paris-Descartes)

La Cordée Orientation active chapeaute 10 lycées parisiens. Elle est animée par une référente chargée de mission Réussite à Paris-Descartes et directrice du service Accompagnement à la gestion de l'innovation pour la réussite des étudiants (Agir) et du Passeport pour réussir et s'orienter (PaRéO). Cette compétence fait bénéficier la Cordée de multiples ressources pour préparer les lycéens à la poursuite d'études supérieures. Quatre modules sont proposés dans lesquels les élèves et leurs enseignants puisent en fonction de leurs besoins : méthodologie universitaire, culture générale, aide à l'orientation, tutorat étudiant individuel. Les actions menées par la Cordée s'appuient également sur des partenariats de qualité : le laboratoire LaPsyDé chargé des conférences Apprendre à apprendre ; les éditions Qui plus est spécialisées dans les outils d'orientation ; l'association Zone d'expression prioritaire (ZEP) pour les ateliers d'écriture ; La Compagnie La nuit te soupire, responsable du projet théâtre.

Des associations telles l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), qui lutte contre les discriminations éducatives, Hagir, Article 1, 100 000 Entrepreneurs, etc., viennent enrichir le programme par des animations éducatives, des formations pour les étudiants tuteurs, l'organisation de sorties culturelles, d'interventions de conférenciers et professionnels, etc. Des collectivités territoriales, villes ou départements, des institutions, fondations et entreprises, sont également investies à travers le tutorat par des professionnels, la préparation d'entretiens, l'offre de stages, la mise à disposition de locaux, le support logistique, etc.

Le financement partagé

L'État et la Région Île-de-France sont les principaux financeurs des Cordées, projets cofinancés *a minima* par la structure bénéficiaire, voire d'autres structures partenaires.

L'État agit *via* la DRJSCS, au titre des crédits de la politique de la ville (811 000 € en 2019), et les trois rectorats de Paris, Créteil et Versailles, qui engagent le budget émanant du ministère de l'Éducation nationale, et celui du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le budget régional, lui, est passé depuis 2017 de 300 000 à 846 000 € pour élargir le dispositif aux élèves des filières professionnelles et à ceux des territoires ruraux.

UN ÉTAT DES LIEUX DES CORDÉES : PROBLÉMATIQUES ET RECOMMANDATIONS

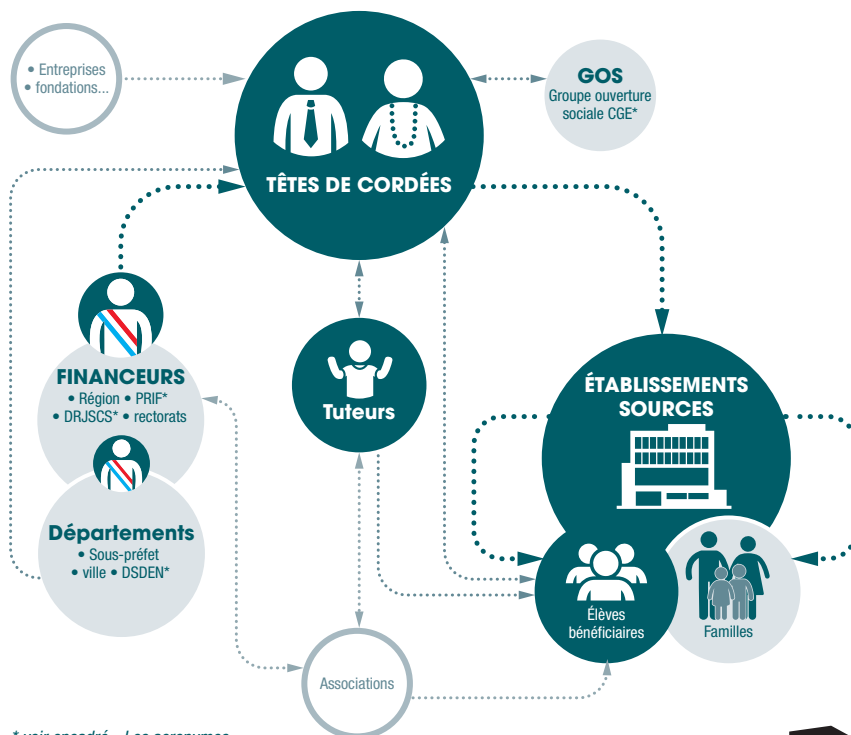
L'Institut Paris Region restitue aujourd'hui l'évaluation du dispositif des Cordées franciliennes, portant sur les années scolaires 2016-2019. L'étude s'est appuyée sur des analyses documentaires, des entretiens auprès de personnes ressources, des enquêtes quantitatives et de terrain (encadrés p.4). Ces investigations ont mis en exergue les progrès significatifs réalisés sur le plan pédagogique et dans la coordination des multiples acteurs, mais identifient également des points d'amélioration.

Fixer le cadre de l'évaluation

Quatre objectifs ont été retenus par le comité de pilotage à l'issue de la phase de cadrage méthodologique :

- analyser les données disponibles pour une connaissance mieux partagée des Cordées franciliennes, notamment avec leur comité régional de suivi : pôle Transfert, recherche, enseignement supérieur et orientation en réseaux (Trésor) de la Région, DRJSCS, rectorats, préfecture de région ;
- examiner la pertinence du ciblage des établissements sources ;
- mesurer les effets des Cordées dans la structuration d'un écosystème d'acteurs locaux : ancrage et animation territoriale, pratiques d'innovation sociale, recrutement de partenaires, etc. ;
- formuler des recommandations pour améliorer le dispositif et permettre une évaluation ultérieure portant sur l'efficacité du dispositif pour les élèves bénéficiaires.

Principaux acteurs des cordées de la réussite



* voir encadré « Les acronymes »

© L'INSTITUT PARIS REGION 2020
Source : L'Institut Paris Region - Pictogrammes : © 123rf / Jeremy, L'Institut Paris Region



Identifier les points d'amélioration

Le pilotage stratégique s'exerce par les principaux financeurs publics à l'échelle régionale, adaptée à la configuration et à l'envergure des Cordées franciliennes, certaines ayant une portée régionale, voire nationale. De nouvelles dispositions ont vu le jour pour faciliter la coordination des instances à l'échelon régional et départemental. Si les demandes de subventions sont instruites à l'échelon départemental (rectorats, DRJSCS), elles sont aujourd'hui réalisées avec les représentants locaux de ces deux instances (Dasen, préfecture de département), qui transmettent par la suite leur avis à la Région. La commission régionale de labellisation, créée en 2019, permet de réunir toutes ces instances : préfecture de région, rectorats, DRJSCS, Région. En 2020, une plate-forme commune de dépôt des demandes de subventions a été mise en place.

À l'issue de la démarche évaluative, L'Institut Paris Region a avancé 23 recommandations, fruit d'une concertation avec les parties prenantes. Elles visent à faciliter le partage d'information entre les acteurs des Cordées (financeurs, têtes, sources, et autres instances), afin que chacun puisse exercer, à son niveau, sa responsabilité dans la chaîne d'animation du dispositif, tout en garantissant une cohérence régionale d'ensemble.

Ces préconisations portent notamment sur :

- la **simplification** des procédures, déjà amorcée, et la **clarification** des critères d'attribution de financement pour les porteurs de projets, qui peuvent être dorénavant les établissements sources ;

LES ACRONYMES

- Afev** : Association de la fondation étudiante pour la ville.
- CGE** : Conférence des grandes écoles.
- Dasen** : directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, chargés d'animer et de mettre en œuvre la politique éducative dans les départements.
- DDCS** : direction départementale de la cohésion sociale, service de la préfecture de département.
- DRJSCS** : direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Elle décline au niveau régional la politique de la ville.
- DSDEN** : direction des services départementaux de l'Éducation nationale.
- GOS** : groupe ouverture sociale. Groupe de réflexion intégré à la Conférence des grandes écoles (CGE) portant sur la diversification sociale des élèves intégrant les formations sélectives (évolution des modalités des concours d'entrée, bonifications pour les candidats boursiers, etc.).
- Prif** : préfecture de la région Île-de-France.
- QPV** : quartier politique de la ville.
- Trésor** : pôle Transfert, recherche, enseignement supérieur et orientation en réseaux de la Région Île-de-France.

- la mise en place d'un **système de partage des données statistiques** qui intègre tous les échelons, du porteur de projet à l'établissement source, pour une analyse quantitative et qualitative des Cordées. Une vision commune multi-échelle qui permettrait, entre autres, d'identifier les territoires à intégrer au dispositif ;
 - des **actions de communication** : globale, harmonisée et mise à jour sur les sites Internet respectifs des différentes parties prenantes, et ceux des sites institutionnels dédiés aux Cordées, afin d'améliorer la visibilité de l'ensemble du dispositif. Enfin, les Cordées méritent d'être promues à l'échelon francilien pour améliorer l'information des parties prenantes au sein du monde éducatif (collèges, lycées, enseignants, familles, élèves). Les partenaires locaux, et notamment les élus, doivent également être approchés (événement annuel, plaquette d'information, annuaire, etc.) car ils restent peu impliqués dans les Cordées, alors même qu'ils pilotent la politique de la ville.
 - la **valorisation des personnels** impliqués, notamment les enseignants (certification, rémunération), et l'amélioration du recrutement et de l'encadrement des étudiants tuteurs (fiche de poste).
- Parmi ces 23 recommandations, trois sont jugées prioritaires à l'issue de la concertation organisée en juin 2020 : clarifier les critères de financement des Cordées pour chaque financeur ; valoriser les enseignants impliqués ; poursuivre la simplification des procédures à la charge des porteurs de projets.

Depuis 2008, les Cordées de la réussite n'ont cessé d'évoluer. Dispositif assez souple, il a su s'adapter aux orientations évolutives des politiques éducatives et de l'aménagement territorial, et donc à de nouveaux publics, dans une démarche de synthèse et d'intégration des bonnes pratiques. Son développement rapide témoigne de l'élan qu'il a suscité dans les territoires. Les Cordées entrent aujourd'hui dans une nouvelle phase de leur évolution, avec l'annonce d'un doublement du nombre d'élèves bénéficiaires. D'autres formes d'accompagnement sont expérimentées, notamment par les enseignants des lycées sources, eux-mêmes encadrés par des formateurs de la tête de Cordée ou du réseau partenaire. Le pilotage des Cordées reste complexe, mais elles constituent cependant un laboratoire d'innovations pédagogiques dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. L'heure est aujourd'hui à leur rationalisation, peut-être par une articulation nouvelle avec d'autres dispositifs de l'éducation prioritaire, leur sécurisation, et la promotion de la dynamique d'acteurs sur le territoire régional. ■

Corinne de Berny, Isabelle Barazza, chargées d'études
département Société et habitat (*Martin Omhövère, directeur*)

avec la participation d'**Agnès Parnaix**, chargée d'études évaluation des politiques publiques,
mission planification (*Sandrine Barreiro, directrice*) et de **Jason Nende-Nzanzu**, stagiaire

La *Note rapide* et le rapport d'évaluation des Cordées de la réussite ont été réalisés en coordination avec les membres du comité de pilotage : préfecture de région ; direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ; pôle Transfert, recherche, enseignement supérieur et orientation en réseaux (Trésor) de la Région Île-de-France ; rectorats de Paris, Créteil et Versailles.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
Sophie Roquette
MAQUETTE
Jean-Eudes Tilloy
INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE
Stéphanie Lesselier,
Sylvie Castano

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE
Inès Le Meledo, Julie Sarris
FABRICATION
Sylvie Coulomb
RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki
33 (0)1 77 49 75 78

L'Institut Paris Region
15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X
ISSN ressource en ligne
2725-6839

www
institutparisregion.fr



RESSOURCES

- Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), *Enquête annuelle de suivi du programme des Cordées de la réussite. Enquête 2011*, rapport final national, juillet 2011.
- Allouch Annabelle, Van Zanten Agnès, « Formateurs ou "grands frères" ? Les tuteurs des programmes d'ouverture sociale des grandes écoles et des classes préparatoires », dans *Éducation et société*, n° 21, 2008/1, pp. 49-65.
- Azéma Ariane, Mathiot Pierre, rapport de la mission *Territoires et Réussite*, novembre 2019.
- Charte des « Cordées de la réussite », juin 2010.
- Cordées de la réussite : www.cordeesdelareussite.fr
- Dardelet Chantal, Tapie Pierre, *Ouverture sociale des grandes écoles. Livre blanc des pratiques. Premiers résultats et perspectives*, Conférence des grandes écoles, 2010.
- De Berny Corinne, Parnaix Agnès, Nende-Nzanzu Jason, *Les « cordées de la réussite » en Île-de-France. Évaluation*, L'Institut Paris Region, septembre 2020.



- De Berny Corinne, Guigou Brigitte, *L'école : un enjeu d'égalité territoriale ? Actes du séminaire ENS-IAU idF du 11 décembre 2015 sur les questions urbaines*, L'Institut Paris Region, avril 2016.

Sur le site de L'Institut Paris Region

Rubriques Économie et société/ Société et habitat, Éducation et formation, Équipements et services : publications, analyses & débats, chronique & dossier, cartes à télécharger, cartes interactives, podcasts.

